

Les vérificateurs et responsables de la réception d'échafaudages assurent la sécurité des structures et des travailleurs qui les utilisent.

Public concerné : Chefs de chantier, responsables de sécurité, monteurs d'échafaudages, coordinateurs sécurité, et toute personne responsable de la vérification et réception des échafaudages fixes.

Prérequis : Connaissance de base des échafaudages et du travail en hauteur souhaitée, mais non obligatoire.

Objectifs : Former les participants aux techniques de réception et de vérification de la conformité des échafaudages fixes avant utilisation.

Connaître les normes et réglementations en vigueur relatives aux échafaudages fixes.

Apprendre à identifier les non-conformités et les risques associés aux échafaudages non conformes.

Contenu de la formation :

1. Réglementation et responsabilités

Normes et réglementations relatives aux échafaudages fixes (EN 12811, Code du travail).

Responsabilités des différents acteurs : employeur, responsable de chantier, monteurs, vérificateurs.

Documents nécessaires pour la conformité : plan de montage, certificat de conformité, registre de vérification.

2. Les types d'échafaudages fixes et leurs composants

Différents types d'échafaudages fixes (échafaudages de façade, multidirectionnels, etc.).

Identification des composants et de leurs fonctions : montants, traverses, garde-corps, plinthes, ancrages, plateformes, stabilisateurs, etc.

Les matériaux : métal, bois, composite.

3. Vérification de la conformité d'un échafaudage fixe

Exigences de stabilité, de rigidité et de résistance des échafaudages fixes.

Vérification des ancrages, des dispositifs de sécurité (garde-corps, accès sécurisé).

Vérification des charges admissibles : capacité de charge, répartition des charges, utilisation des contreventements.

Inspection des fondations et de la stabilité globale.

Contrôle des assemblages et de l'état des composants : rouille, usure, déformations.

Application des mesures de protection contre les chutes (filets, lignes de vie).

4. Procédures de réception des échafaudages fixes

Inspection visuelle systématique de l'ensemble de la structure.

Évaluation de la conformité par rapport au plan de montage et à la notice du fabricant.

Réalisation du procès-verbal de réception (modèle et obligations légales).

Identification et traitement des non-conformités avant mise en service.

Autorisation d'utilisation : communication auprès des utilisateurs de l'échafaudage.

5. Gestion des risques et des non-conformités

Identification des risques liés aux échafaudages non conformes (risque de chute, effondrement, etc.).

Procédure en cas de non-conformité détectée : mise hors service, réparation ou modification.

Suivi et mise à jour du registre de vérification.

Plan de secours en cas de danger imminent.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques : cours en salle avec supports pédagogiques (diaporama, documentation).

Démonstrations pratiques sur un chantier ou une plateforme pédagogique.

Études de cas : analyse de scénarios d'échafaudages conformes et non conformes.

Mise en situation réelle pour la réception d'un échafaudage.

Modalités d'évaluation : Évaluation théorique : QCM sur la réglementation et les méthodes de vérification des échafaudages fixes.

Évaluation pratique : Inspection d'un échafaudage fixe avec exercice de réception et rédaction du procès-verbal.

Délivrance : À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 195€ net de TVA

Prix Intra HT : 1800€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.

Recyclage : *Tous les 3 ans afin de garantir que les compétences sont maintenues à jour, en particulier pour intégrer les évolutions des normes et réglementations.*